



Compte-rendu du conseil de quartier Rive gauche 04 décembre 2014

Présents :

- ⌚ **Mairie** : Pierre Gouzi, élu référent ; Anaïs Alasseur, chargée de mission aux conseils de quartier.
- ⌚ **Membres du bureau du comité de quartier** : Pierre Gloaguen, Régis Glorieux, Didier Le Calvez, Catherine Meubry
- ⌚ Une quinzaine de riverains du quartier.

Les points ci-dessous sont abordés :

a. Projet de kiosque à livres

En prélude à la réunion du conseil de quartier, un représentant du Centre social présente, comme il l'a fait dans les autres quartiers, un projet de kiosque à livres.

Il s'agit de mettre à la disposition du public, dans des boîtes adaptés (en cours de définition) un lot d'une quarantaine de livres (ou revues). L'accès en sera libre et gratuit, sans contrôle. Le retour des livres sera à la discrétion de l'emprunteur. Le stock initial est fourni par le Centre social et son renouvellement assuré par les dons du public.

Le Centre social ferait appel à des bénévoles pour s'assurer de la "qualité" des livres en stock.

L'emplacement des containers, dans chaque quartier, est encore à définir. L'emplacement des boîtes, dans chaque quartier, est encore à définir, en lien avec les habitants. A ce titre, le public fait plusieurs propositions : le Parc Sainte-Anne, à côté du Pixie, au parking de Vivero, au niveau du stade de Bel Air, à l'école de Pen Ar Ru, à côté de la gare, au niveau de l'hôpital ou encore le long de l'allée des soupirs. La mise en place est prévue pour le printemps 2015.

b. Aménagement de la gare

En prévision de l'amélioration de la desserte ferroviaire de Lannion, prévue à l'horizon 2017, La ville de Lannion et Lannion Trégor Communauté (LTC) ont élaboré un avant-projet d'aménagement du quartier de la gare.

Celui-ci, présenté par Mr Gouzi, vise à améliorer le caractère multimodal (train, bus, taxis, voitures de location, ...) du site et à renforcer l'offre de stationnement automobile. Un doublement du trafic ferroviaire est en effet envisagé par la SNCF à l'horizon 2020.



Le parking actuel sur le parvis de la gare serait supprimé pour laisser place à un environnement paysagé et à l'équipement multimodal.

Un parking de 120 places serait réalisé en contrebas de la rue de Trorozec, à proximité du service des eaux, sur le terrain SNCF. Son accès est prévu au niveau de l'intersection rue de Trorozec / rue de Kergariou. Un accès piéton à la gare est prévu sur l'emprise SNCF.

Cette première phase est estimée à 1,7 M€. A plus long terme, ce parking pourrait être un peu agrandi et un autre parking pourrait être aménagé à proximité immédiate de la gare (face au cinéma) sur un emplacement actuellement occupé par du foncier bâti.

Par ailleurs, afin de faciliter le transit des abonnés SNCF, des emplacements leur seraient réservés sur le parking de Caerphilly (parc fermé avec accès par carte).

Mr Gouzi indique que le conseil de quartier sera associé à l'élaboration du projet d'aménagement du quartier de la gare (plans de stationnement et de circulation, ...).

c. Appel à projet d'animations de quartier en 2015

Le comité de quartier indique que la mairie peut contribuer à la logistique de toute initiative d'habitants pour favoriser la convivialité (vide-greniers, fête des voisins, ...). Des contacts sont pris dans ce sens avec le comité des parents d'élèves de Pen ar Ru.

d. Retour sur la "visite en marchant"

Une visite de quartier a été organisée le 19 novembre dernier. Elle a permis à la dizaine de participants (riverains, membres du bureau du conseil de quartier, membre des services techniques) de visualiser concrètement les différents problèmes soulevés par le conseil de quartier sur un circuit partant du parking de l'hôpital et empruntant les rues de Pen ar C'hoad, des Frères Lagadec, Noël Donval et de Kergariou.

Suite à cette visite, les services techniques de la mairie ont étudié les réponses à apporter aux fiches de liaison concernées (voir ci-dessous).

e. Suivi des fiches de liaison :

L'ensemble des fiches de liaison en cours a été passé en revue.

- Fiche n°7 : Parking de Caerphilly.** Il est redemandé de repeindre le marquage au sol initial indiquant le sens de circulation dans le parking. Seules quelques flèches ont été repeintes, manifestement insuffisantes pour que le sens de circulation soit observé. Il serait aussi utile de compléter le fléchage par une signalisation verticale.
- Fiche n° 10 : Rue de Pen ar C'hoad.** L'aménagement d'un parcours piétonnier sur 600 mètres est jugé réalisable et souhaitable par les services techniques. Les contraintes



budgetaires ne permettront pas sa réalisation à court terme, d'autant plus qu'elle a été considérée comme moins prioritaire que l'aménagement piétonnier de la rue de Kergariou (voir Fiche n°33).

- **Fiche n°13 : Chemin de Corvizou.** La voie a bien été rebaptisée "Route de St Patrice". Seule manque à présent la mise à jour du plan de Lannion sur le site Web de la ville. La mairie effectuera la correction dès que possible.
- **Fiche n°25 : Rue des Frères Lagadec.** Le stationnement régulier de voitures sur les trottoirs persiste. Plusieurs riverains insistent sur la gêne occasionnée et s'étonnent de l'absence de réaction des autorités compétentes.
Sur ce point, la mairie précise avoir déjà transmis la question à la police nationale. En cas de gêne, les riverains peuvent également directement faire appel à la police nationale pour faire cesser celle-ci.
La "visite en marchant" n'a pas permis de localiser une éventuelle possibilité d'aménagement de parking précédemment suggérée par un riverain.
- **Fiche n°30 : Bd Mendes France.** Malgré la coupe des végétaux gênant par les services techniques, le problème persiste. Le trottoir au dessus du parc Ste Anne est trop étroit. La présence d'un trou d'eau sur la chaussée entraîne l'aspersion des piétons en cas de pluie.
- **Fiche n°33 : Rue de Kergariou.** La circulation des piétons nécessite un aménagement sur 200 mètres. Cet aménagement est jugé prioritaire sur celui de la rue de Pen ar c'hoad (voir Fiche n°10). Sa réalisation est liée aux contraintes budgétaires).
Par ailleurs, suite à la visite en marchant, le virage, en bas de la rue de Convenant Lamouroux, avant son intersection avec la rue de Kergariou, va être aménagé pour permettre le croisement sans danger de deux véhicules.
- **Fiche n° 35 : Rond point de Trozsec.** Les bordures de béton délimitant le rond-point ont été retirées. Le rond-point va être rétréci pour permettre un contournement sans dommage des véhicules à gros gabarit.
- **Fiche n° 36 : Poubelles de l'auberge de jeunesse :** Le problème est réglé. Les poubelles de l'auberge de jeunesse n'encombrent plus le trottoir.
- **Fiche n° 40 : Rue des Frères Lagadec.** A hauteur du n°69 le trottoir sud est interrompu. Il avait été suggéré pendant la "visite en marchant" de le prolonger par un contournement de l'obstacle, créant ainsi une chicane et contribuant à résoudre le problème de vitesse excessive des véhicules au niveau du stade.



Cette solution n'est pas retenue par les services techniques. Un passage piéton avec un panneau "Piétons changer de trottoir" sera aménagé de chaque côté de la construction existante.

- **Fiche n° 41 : Rue des Frères Lagadec.** Eclairage du stade. Le problème de sécurité aux abords du stade a été évoqué. La matérialisation de la chicane, évoquée lors de la "visite en marchant" a été jugée accidentogène et n'a pas été retenue par les services techniques qui examineront des solutions plus appropriées.
- **Fiche n° 42 : Rue des Frères Lagadec.** De nombreux garde-corps ont été installés par les services techniques.
Un problème persiste cependant. Le trottoir sud est interrompu par un escalier d'accès à une maison. Les services techniques proposent de décaler à ce niveau un passage clouté pour permettre le contournement "sécurisé" des piétons.
- **Fiche n° 44 : Carrefour Lagadec - Nogues.** Le traitement du dos d'âne, signalé glissant en cas de pluies va être vérifié.
- **Fiche n°48 : Rue de Pen ar c'hoad.** La dangerosité du ruissellement des eaux de pluie en cas de gel est à nouveau soulignée.
- **Fiche n°50 : Route de St Patrice.** La ville va rappeler aux riverains concernés la nécessité d'élaguer la végétation débordant de leur terrain privé sur la voie publique

f. Divers points abordés

- Il est demandé de matérialiser (peinture) les places de parking rue de Kerampont
- La circulation de camion dans la rue Paul Peral pose problème. Il est demandé d'étudier un autre accès de ces camions à la maison de retraite.
- L'éclairage de la venelle, très fréquentée, partant de la gendarmerie et remontant devant l'école maternelle vers Pen ar Ru, doit être remis en état.
- Lors du prochain conseil de quartier, il sera fait appel à candidatures pour le renouvellement d'une partie de son bureau.

Rappels : Il est possible, sur le site internet de la ville de Lannion, de s'inscrire pour recevoir par mail les informations concernant le quartier.

Les problèmes ponctuels (nids de poules, ...) peuvent être traités rapidement, sans attendre une réunion de quartier, par un appel téléphonique aux services techniques de la mairie.

Le bureau du conseil de quartier.